



RELIANCE & TRAVAIL

Association des psychologues en SST

86 Boulevard Diderot – 75012 PARIS

info@reliancetravail.org

ASSOCIATION FRANÇAISE des IPRP en SSTI

5, rue Monod – 31270 VILLENEUVE TOLOSANE

contact@afisst.fr

à Mme Charlotte Lecocq , Députée
Assemblée nationale
126 rue de l'Université,
75355 Paris 07 SP
charlotte.lecocq@assemblee-nationale.fr

M. Bruno Dupuis - Alixio
137 rue de l'Université
75007 Paris

M. Henri Forest
Secrétaire confédéral CFDT
4 boulevard de la Villette
75955 Paris cedex 19

Paris, le 27 février 2018

Madame la Députée, Messieurs,

Nos deux associations interprofessionnelles regroupent une large part des psychologues et IPRP exerçant en service de santé au travail interentreprises. Praticiens de terrain, nous assurons souvent l'interface entre les médecins du travail et les entreprises, auprès desquels les actions de prévention collectives constituent le cœur même de notre activité.

Nous occupons une position spécifique au sein des SSTI où nous avons la charge d'analyser les organisations de travail des entreprises adhérentes, pour imaginer des solutions innovantes et aisément assimilables de transformation positives des situations de travail en termes de santé et de qualité de vie. Nous nous sentons donc particulièrement concernés par les modes de fonctionnement des structures au sein desquels nous évoluons nous même.

Les services de santé au travail sont en effet dans une situation difficile, ne serait-ce que par la baisse constante de la démographie médicale, et la coordination des acteurs et des interventions n'est pas toujours optimale.

La structuration des liens contractuels avec les adhérents, très massivement tournée vers les problématiques d'altération, freine considérablement l'évolution souhaitée et souhaitable de nos actions vers toujours plus de prévention primaire.



Par ailleurs, le prisme encore largement médico centré, avec lequel sont abordées les situations de travail et plus encore les problématiques individuelles, obère également cette mue qui peine à s'achever des anciens services de médecine du travail en services pluridisciplinaires de santé au travail. La culture du management, encore largement absente de nos services, n'aide pas non plus à l'efficacité du fonctionnement des équipes pluridisciplinaires qui pourtant s'étoffent et font cohabiter de nombreux métiers. Enfin les disparités de taille et de fonctionnement des SSTI rendent complexes la compréhension de nos organisations et de nos attributions par les entreprises.

Ces constats ne doivent toutefois pas occulter les nombreux atouts de notre système et notamment :

La neutralité permise par la fonction de conseil - et non de contrôle - aux entreprises, ce qui facilite la relation de confiance avec les employeurs, le lien privilégié avec les TPE, qui n'ont bien souvent pas d'autres moyens d'accès à nos expertises, la finesse du maillage territorial, une appréhension concrète du monde du travail et de ses évolutions au niveau local par des interactions quotidiennes avec les salariés et les managers des entreprises adhérentes, la richesse de l'expérience acquise dans l'abord des problématiques de maintien dans l'emploi.

Le premier ministre vous a confié le 22 janvier dernier une mission sur la santé au travail auprès de Mme Muriel Pénicaud et Mme Agnès Buzyn.

Nous serons heureux, dans ce cadre, de pouvoir vous présenter les propositions d'évolutions formulées par nos collègues de terrain en vue d'améliorer l'efficacité et la cohérence de notre système de santé au travail.

Nous nous tenons ainsi à votre disposition et vous prions d'agréer, Madame la Députée, Messieurs, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour le C.A. de l'AFISST,
La présidente

Virginie Rasclé

Pour le C.A. de Reliance et Travail,
Le président

Dominique Thibault Guiho